



# Compte-rendu du CA du 10 janvier 2019

**Présents** : Serge Rochefort, Annie Chêne, Cécile Potteau, Dominique Morin, Josette Yaouanc, Jean-Noël Heuveline, Gérard Thybert, Francine Rochefort, Elisabeth Guimier, Dominique Parfait, Patrick De Bruyn, représentant de la Mairie de Villons, Jean-Luc Guillouard, maire de Colomby-Anguerny

**Excusés** : Emmanuelle Saliou, Daniel Bour (représentant de la commune d'Anisy)

**Absent** : Daniel Delaunay

Ordre du jour:

- Préparation de l'assemblée générale statutaire du 25 janvier 2019  
Renouvellements au CA en 2019 / liste des membres  
  
Arrêté des comptes et bilan annuel
- Voyage en Angleterre (30 mai au 2 juin)
- Contacts pour un Jumelage franco-allemand
- Questions diverses

Le CA de ce soir est destiné à préparer l'Assemblée Générale prochaine qui aura lieu à Anguerny le 25 janvier 2019 à 20h30. Jean-Luc Guillouard propose d'annoncer la date de l'AG sur le panneau d'affichage de la Mairie.

## 1. Bilan de l'année 2018

pour rappel : avance billets 2019 Brittany Ferries	1277.16
REPORT ATELIERS LINGUISTIQUES ANNEE 2017	300
GAIN JOURNEE CREATEURS ET VIDE GRENIERS	818.47
PERTE SOIREE CONTES ET LEGENDES	426.58
RECEPTION DES ANGLAIS (REPAS)	928.55
SORTIE TATIHOU	875.8
PERTE REELLE SUR L EXERCICE	1274.92

Un excédent a été réalisé sur la foire aux greniers et le salon des collectionneurs, mis en place depuis 4 ans, et génère un rapport de 818.47 euros cette année.

**Ateliers linguistiques** : Ils se sont déroulés en partie sur l'année 2018 pour 10 séances, soient 500 € avec 13 personnes inscrites tout au long de l'année. Report de paiement de 300 € sur cette année, (somme due à l'intervenante pour le dernier trimestre 2017, 6 séances). Le paiement de ces ateliers a été fait sur l'année comptable 2017 par les participants.

**Accueil des Anglais** : les dépenses sont plus importantes lors de l'accueil des Anglais, et pour cette année, on note le coût supplémentaire du voyage à Tatihou. La réception des anglais reste, en effet, à la charge du Comité de Jumelage. Le comité de jumelage a réglé aussi le déplacement des français à Tatihou, suite à l'absence de visites lors du dernier voyage en Angleterre. Pour 2018 une provision avait été souhaitée pour être réaffectée en 2018 au moment de l'accueil des Anglais.

**Animation soirée contes** à Anisy le 21 janvier 2018. Soirée reconnue de très bonne qualité mais qui n'a pas rencontré le public attendu, notamment des enfants de nos trois communes. On peut regretter que l'information n'ait pas été relayée par les écoles. Pour amoindrir cette dépense, nous avons sollicité une subvention de 100€ à la mairie d'Anisy (spectacle à Anisy, pour les enfants des communes). Cette demande n'a pas été suivie d'effet. Une perte de 426,58 euros au final a été enregistrée sur cette soirée.

**Ateliers de Noël** : Très grande réussite. Nous avons pu animer nos ateliers de Noël avec de très nombreux enfants. Aucun coût pour le comité de jumelage. Remerciements soutenus aux personnes qui ont fourni gracieusement non seulement leur temps mais aussi de nombreuses fournitures pour les ateliers des enfants.

**Avance 30% pour le voyage en Angleterre 2019** : la réservation a été débitée sur 2018, ce qui apparaît comme une perte sur l'exercice mais qui en réalité concerne l'exercice 2019.

**Banderoles** : 4 banderoles ont été réalisées pour la foire aux greniers et salon des collectionneurs, pour un montant de 96 €.

#### **Les adhérents :**

Le nombre d'adhérents est conforme au prévisionnel : 22 familles pour 56 personnes.

Colomby-Anguerny : 12 familles / Anisy : 5 familles / Villons les Buissons 4 familles / Basly 1

Souhaitent se retirer en 2019 :

- la famille Jacqueline

Familles Adhérentes en 2018 sans correspondant côté anglais :

- Famille Cruet : sont en attente d'une famille, demande faite auprès de Moyra
- Famille Potteau : sont en attente d'une famille demande faire auprès de Moyra
- Famille Chêne, pas de famille, pas de voyage cette année
- Famille Brault, demande de famille faite, non aboutie. Ne seront pas du voyage 2019

- Famille Clarence.

Une demande d'adhésion d'une famille française au comité de Jumelage a été transmise : famille Baudouin de Colomby-Anguerny. Une réponse lui sera donnée en tenant compte des demandes déjà en cours.

#### Les subventions des communes :

Elles restent stables depuis maintenant deux ans :

Subventions Colomby-Anguerny : 420 €

Subvention Anisy : 200 €

Subvention Villons les Buissons : 350 €

#### Le Bilan 2018

<b>BILAN FINANCIER AU 31 / 12 / 2018</b>	
SOLDE TRESORERIE DEBUT D'EXERCICE au 1 janvier 2018	<b>3903.73</b>
RESULTATS EXERCICE 2018	<b>2552.08</b>
TRESORERIE AU 31 / 12 / 2018	<b>1351.65</b>
Livret Epargne	<b>4725.32</b>
Report année 2018 Compte courant et Caisse (2.60€)	1354.25
Intérêts 2018	35.44
Solde créditeur au 1/01/2019	<b>6115.01</b>

## 2. Composition du Conseil d'Administration et renouvellement.

Les membres actuels élus du CA sont au nombre de 12 et 3 représentants des communes.

*Pour rappel : ARTICLE 9 CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*L'Association est administrée par un Conseil d'Administration. Ce Conseil comprend de 10 à 16 membres élus et 4 membres de droit (pour ces derniers, voir article 4)*

*Chaque commune doit être représentée par au moins un membre élu.*

7 personnes sont renouvelables en 2019 (élues en 2016)

Serge Rochefort a annoncé son départ de la présidence et du CA, il y a déjà quelques mois. Il renouvelle cette intention.

- Emmanuelle Saliou, ne souhaite pas renouveler son mandat

- Annie Chêne, représente sa candidature. Pas de participation au bureau souhaitée.
- Cécile Potteau, réserve sa réponse
- Francine Rochefort : ne souhaite pas renouveler son mandat
- Dominique Morin : ne souhaite pas renouveler son mandat
- Gérard Thybert, représente sa candidature

Si d'aventure aucun président ne présentait sa candidature, le comité de jumelage serait contraint de fonctionner avec les membres élus du CA pour gérer les affaires courantes et pouvoir engager les dépenses nécessaires, notamment pour le prochain voyage en Angleterre.

### 3. Budget prévisionnel

**Une activité ou la Foire aux greniers** avec une organisation minimale.

La salle de Villons les Buissons est réservée pour le 24 mars 2019.

**Voyage en Angleterre** : prise en charge du car pour se rendre à East Woodhay et les visites sur place, ce qui induit un déséquilibre dans le budget (1500 euros).

### 4. Voyage en Angleterre du 30 mai au 2 juin.

15 cabines de 4 sont pré-réservées. Il faut gérer maintenant rapidement la répartition des cabines et voir si elles sont toutes nécessaires. Il conviendra d'en rendre un certain nombre à la B.F, au minimum un mois avant le départ. 24 personnes inscrites pour le moment. Il manque une réponse côté français et savoir si on a obtenu une famille pour recevoir la famille Cruet.

Il a été décidé de demander 100 euros par personne pour ceux qui seront 4 dans une cabine de 4 (cabine partagée) et 127 euros pour ceux qui ont choisi d'être 2 dans une cabine prévue pour 4.

Les inscriptions quasi définitives devront être prises au début de l'Assemblée Générale.

Les familles Autret et Parfait seront autonomes car elles partent une semaine avant. Ils souhaitent participer sur place aux animations du jumelage. Les billets des visites seront donc à réserver.

Total des participants : 28 à 32 personnes

Moyra nous a transmis une proposition de sortie conjointe avec le comité de jumelage anglais le samedi 1 juin.

En réponse, 2 scénarios lui seront proposés. Scénario 1 : arrivée directe à East Woodhay \*. Et voyage collectif le lendemain avec les deux jumelages.

\*Comme les familles françaises arrivent le vendredi matin très tôt, il faut savoir si les anglais sont présents pour l'accueil.

Scénario 2 : arrivée et visites le vendredi (uniquement entre français), puis journée avec les familles anglaises le samedi sans nouvelles sorties.

## 5. Demande de jumelage avec l'Allemagne

La commune allemande de Waldbrunn (près de Würzburg) a répondu favorablement à notre demande de jumelage avec une commune allemande. Cette demande nous est parvenue très tardivement en décembre 2018 suite aux démarches entreprises il y a maintenant 4 années.

Serge expose la nécessité de traiter le sujet au cours de l' AG.

Un vote sera nécessaire pour voir s'il y a une volonté avérée de poursuivre ou non ce projet. Ceci afin d'adresser une réponse claire au comité départemental des jumelages du Calvados et en direction de la commune de Waldbrunn dans un délai court.

Un courrier a été adressé aux 3 maires pour voir s'ils y étaient toujours favorables.

- Le maire de Colomby-Anguery : est favorable et ne se départit pas de sa réponse d'il y a 4 ans. L'accueil, le dynamisme des allemands dans les échanges est tel que cette opportunité est tout à fait attrayante et peut redonner un peu de dynamisme à l'ensemble du comité de jumelage.
- Le représentant de la municipalité de Villons-les-Buissons : sur le principe, c'est intéressant. Mais il est réservé par rapport au fait que le Comité de Jumelage puisse actuellement gérer un deuxième jumelage. L'élection d'un nouveau Président(e) conditionnera bien évidemment la suite. Sa proposition est d'organiser un boîtage sur les communes pour connaître l'avis des habitants et recenser le nombre des familles intéressées.
- Pas de réponse reçue à ce jour de la Mairie d'Anisy. Une relance s'avère nécessaire.

Le débat s'établit sur la nécessité ou non de créer un autre comité de jumelage. Selon plusieurs personnes, à chaque fois qu'un autre comité de jumelage annexe se crée sur une commune, cela engendre des difficultés. Serge rappelle que la demande d'un nouveau partenariat allemand a été faite par les trois communes sous l'égide du comité de jumelage actuel et c'est celui-ci qui est porteur du projet pour le moment.

L'idée d'un sondage des habitants des 3 communes avant la tenue de l'AG est abandonnée vu le délai trop court.

Si la décision finale va dans le sens de la poursuite de ce projet, Serge s'est engagé à aider le nouveau CA pour la mise en œuvre de ce nouveau partenariat, s'il le souhaite.

Il sera prévu un verre de l'amitié au moment de l'AG le 25 janvier prochain.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 23h.